

Réf: Dossier N° 076915

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INSTANLY »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3
PRES DU LYCEE FRANCAIS, Lot 1072, Ilot 115

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTANLY »

Objet : Les transactions financières, L'envoi, la réception et la conversion de tous produits digitalisés, L'empreinte de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, La prise en compte, gérance de tous les stocks de produits digitalisés, Change de devises fiduciaires et électroniques, Passerelle de paiement; Émission de monnaie, Trading automatisé; Prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gérance de tous fonds de commerce; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3
PRES DU LYCEE FRANCAIS, Lot 1072, Ilot 115

Dirigeant(s): M KOFFI KAN STEPHANE (COGÉRANT), M
GNIMAVO AZANDEGBE JUSTE (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B12-00621 du 15/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°05780/GTCA/RC/2022 du 15/02/2022

